

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01110

Numéro SIREN : 879 314 482

Nom ou dénomination : 2P MOTORS INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2022 sous le numéro de dépôt 3276

Tél. 03 89 44 44 41 - Fax 03 89 54 46 74
Email : contact@bsa.alsace

- Société d'Expertise Comptable -

69, avenue Roger Salengro
68100 Mulhouse

2P MOTORS INVEST

SAS, société par actions simplifiée
au capital social de 1 000.00 €

SAUSHEIM - 3, avenue Konrad Adenauer

19 B 1110
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Date d'enregistrement au Greffe 23 MARS 2022
N° DU DEPOT 8210/3276
LE GREFFIER

BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2020

**COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**



Birling Schittly et Associés Sarl

SOMMAIRE

Liasse fiscale

3

Désignation de l'entreprise 2P MOTORS INVEST				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 3, avenue Konrad Adenauer				68390	SAUSHEIM
SIRET 8 7 9 3 1 4 4 8 2 0 0 0 1 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois * 14				Durée de l'exercice précédent * 1	
				Exercice N clos le 31/12/2020	
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2
					Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial *	010		012	
	incorporelles { Autres *	014	4 724	016	531
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	700 000	042	700 000
	Total I (5)	044	704 724	048	531
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050		052	
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	060		062	
	Marchandises *	064		066	
	Avances et acomptes versés sur commandes	068		070	
	Créances { Clients et comptes rattachés *	072	551 076	074	551 076
	(2) { Autres* (3)	080		082	
	Valeurs mobilières de placement	084	1 702	086	1 702
	Disponibilités	092		094	
	Charges constatées d'avance *	096	552 778	098	552 778
	Total II	110	1 257 502	112	531
Total général (I + II)					1 256 971
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136			-123
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142			877
Provisions pour risques et charges Total II				154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			901 837
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			6 524
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172			347 733
	Produits constatés d'avance	174			
Total III				176	1 256 095
Total général (I + II + III)				180	1 256 971
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2P MOTORS INVEST

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2020

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
		biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
	Production vendue	services *		217		218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	2 716
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *					243	700
	Rémunérations du personnel*						244	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						250	
	Dotations aux amortissements*						252	
	Dotations aux provisions						254	531
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *					256	
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					260	
	Total des charges d'exploitation (II)						262	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						264	3 947	
Produits financiers (III) 280						270	-3 947	
Charges financières (V)						274	13 676	
Produits exceptionnels (IV)						290	17 500	
Charges exceptionnelles (VI) {						300		
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						347		
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						348		
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	-123	
B- RÉSULTAT FISCAL						312	123	
Report le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2						314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)						986	
ZFU - TE (44. octies et octies A)						987		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)						981		
JEI (44. sexies A)						989		
ZRD (44 terdecies)						127		
ZRR (44. quinquies)						138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)						991		
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)						990		
ZFANG (44 quaterdecies)						345		
Investissements outre-mer						344		
BUD (44 sexdecies)						992		
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)						993		
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite					641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	123
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370	123	
Bénéfice col.1 Déficit col.2						372		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

2P MOTORS INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : 3, avenue Konrad Adenauer, 68390 SAUSHEIM
RCS MULHOUSE 879 314 482

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à -123,04 €, en totalité au compte "report à nouveau".

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Benoît PORTMANN

